

ABONNEMENT.

Sauumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

16 Avril 1884.

INAUGURATION DE LA STATUE

DE GAMBETTA.

Les invités et les curieux arrivaient à Cahors dans la journée de dimanche. Parmi les premiers il convient de citer la famille Gambetta. Les promeneurs du cours des Fossés pouvaient remarquer, vers midi, un vieillard à barbe blanche, tenant à la main deux petits enfants et suivi d'une dame en deuil.

Ce vieillard était M. Gambetta père; les deux enfants étaient ses petits-fils, les enfants de M^{me} Lérès.

L'ancien épiciier de Cahors, demeuré simple parmi ses compatriotes et resté fidèle à ses convictions, venait d'assister à la messe de Pâques. Il portait pour costume un pantalon et une redingote noirs, et pour coiffure un chapeau de soie entouré d'un haut crêpe.

Sans plus tenir compte des critiques qu'il peut susciter qu'il ne tint compte des prières des anciens amis de son fils, désireux de voir le corps de Léon Gambetta demeurer à Paris, M. Gambetta père est venu à Cahors presque incognito.

Arrivé samedi soir de Nice, il est descendu à l'hôtel Taillande.

Le lendemain matin, il est allé voir les successeurs de son frère Michel, l'épiciier de la rue de la Liberté et son propre successeur, au bazar Génois, place du Marché. Ses visites finies, il s'est rendu à la cathédrale. Il a assisté à l'office et, tandis que M. Raynal déjeunait à la préfecture avant de partir pour Montauban, il a regagné sa demeure avec ses petits-fils.

Les traits du vieillard, dit le correspondant du *Moniteur*, rappellent singulièrement les traits de Gambetta.

C'est la même carrure d'épaules, la même taille, le même profil, les mêmes cheveux

tomnant en boucles frisées sur le cou. Gambetta, à soixante ans, eût eu cette démarche et ce visage.

Le 14, à 10 heures du matin, MM. Jules Ferry, Waldeck-Rousseau, le général Campenon, Martin-Feuillée, Baihaut, ayant à leurs côtés M. Graux, préfet du Lot, et les préfets des départements voisins, les secrétaires généraux, les sous-préfets et les conseillers de préfecture de la région, ont reçu les autorités civiles et militaires, ainsi que les corps électifs.

Le maire de Cahors, présentant le conseil municipal, a dit qu'il était profondément républicain, mais qu'il ne s'occupait que des affaires de sa commune; « c'est, a-t-il ajouté, sa seule manière de faire de la politique et c'est la bonne, puisqu'ainsi il fait aimer les institutions que le pays s'est librement données. »

L'évêque, entouré des membres de son clergé, a assuré les représentants du gouvernement de son dévouement respectueux; il a dit que son clergé était républicain.

Le président du conseil l'a remercié en son nom et au nom de ses collègues. Il a dit qu'il désirait conserver le Concordat, ce lien qui unit l'Église et l'État.

Tous les officiers de la garnison étaient présents.

À l'issue de la réception, M. Graux, préfet, a offert un grand déjeuner au président du conseil, aux ministres et à toutes les notabilités venues à Cahors.

M. Gambetta père était assis à sa droite et le président du conseil à sa gauche. Le préfet avait à sa droite le ministre de l'intérieur et à sa gauche le garde des sceaux.

À deux heures, après le déjeuner à la préfecture, le président du conseil, accompagné du cortège officiel, s'est rendu au cours Gambetta, ancien cours Fénélon.

La statue de Gambetta, par Falguière, est entourée d'un voile tricolore qui doit tomber dès que la cérémonie sera commencée.

Le président du conseil monte sur l'estrade. Autour de lui prennent place le général Pittié, représentant le Président de la

République, M. Gambetta père, M. et M^{me} Lérès, les ministres, les sénateurs, les députés et les autorités locales.

La place est remplie d'une foule compacte. Toutes les maisons sont pavoisées. Une salve de coups de canon indique le commencement de la cérémonie, le voile tricolore qui entoure la statue de Gambetta tombe au milieu des acclamations. La musique militaire joue la *Marseillaise* et l'orphéon de Cahors l'*Hymne à Gambetta*; le président du conseil donne la parole à M. Sirech, maire de Cahors, qui présente un compte rendu de la souscription du comité de Cahors. Les autres discours sont prononcés dans l'ordre suivant: M. Jules Ferry, président du conseil, M. Béral, sénateur du Lot, et le général Campenon, ministre de la guerre.

Le discours de M. Ferry exprime l'émotion causée par la mort prématurée de Gambetta, laquelle a laissé un vide que nul ne pourra combler; sa mémoire ne périra pas, parce qu'elle est liée aux grandes douleurs de la Patrie; elle ne peut que grandir dans l'impartialité de l'histoire. Pour faire ce qu'il a fait, il fallait que la folie sublime de la Patrie et l'amour de la France fût sa passion maîtresse; pour elle il accumula en douze ans plus d'activité, d'éloquence, de services qu'il en peut tenir dans une longue vie; aussi désormais la Patrie et Gambetta sont inséparables. En rendant aujourd'hui un solennel hommage à Gambetta, que faisons-nous, sinon l'apothéose de la Patrie?

Dans son discours, le général Campenon dit qu'il vient au nom de l'armée rendre hommage à Gambetta qui organisa la défense nationale et ne désespéra jamais du salut du pays; l'amour de la France lui apprit de bonne heure qu'une nation ne compte dans le monde qu'à condition d'être forte et toujours prête à respecter les droits d'autrui, mais aussi à verser tout son sang pour la défense de son patrimoine et son honneur. L'armée n'oubliera jamais le rôle que joua Gambetta, dont le voix fut la voix même de la France, dont les paroles vivront toujours dans la mémoire des Français et leur ap-

prendront à aimer la Patrie jusqu'à la mort.

Voilà un mot malheureux et qui est une cruelle ironie. Il n'était pas possible de railler en termes plus amers le dictateur qui, pendant la guerre, n'a pas osé paraître une seule fois sur les champs de bataille, comme l'avaient fait Saint-Just et tant d'autres conventionnels, afin de surexciter par sa présence le courage des troupes. L'homme qui a ordonné de faire vapeur arrière en apprenant qu'on avait vu quelques uhlands dans le voisinage du chemin de fer, est cité comme ayant aimé la Patrie jusqu'à la mort. Hélas! c'est ce bon viveur qui fumait des cigares exquis que M. Campenon affirme qu'il apprend « à aimer la Patrie jusqu'à la mort. »

Oui, jusqu'à la mort des autres.

Au banquet qui a eu lieu dans la soirée, le général Pittié, répondant au toast porté par le maire à M. Grévy, dit que l'âme du Président de la République est dans la salle du banquet où vibre actuellement l'âme de la France entière.

Le préfet boit à l'armée républicaine. Le général Campenon répond que l'armée a le sentiment du devoir, et s'efforce de justifier les sacrifices que fait le Parlement; le général Campenon croit être l'interprète de Gambetta en buvant à l'union de tous les éléments de la démocratie française par le passage sous les drapeaux de la République.

M. Ferry porte un toast à Cahors; il dit que les vivacités de la politique militante ne sont pas de mise aujourd'hui; nous ne sommes pas venus ici pour rechercher une apothéose ministérielle, mais modestement, pieusement, pour honorer nos morts; ce serait méconnaître la pensée de Gambetta, dans ce jour de concorde, que de dire quelque chose qui pût porter atteinte à cette unité du parti républicain, qui fut la passion de la vie de Gambetta. M. Ferry boit à cette unité, à cette harmonie.

Le banquet a fini au milieu du tumulte, de la lassitude et par un froid qui atteignait, à neuf heures et demie, des proportions sibiériennes.

À dix heures a eu lieu une réception à la préfecture.

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XI. — L'UNE PAR L'AUTRE.

C'était une jeune femme qui devait avoir été jolie, qui l'était encore malgré la fatigue et l'amalgamement de son visage, malgré le dénuement et la négligence qui se remarquaient dans toute sa personne; la misère avait mis son empreinte jusque sur le marmot, arrangé à la diable, qu'elle portait sur son bras.

Elle vint tomber aux genoux de Noémie, elle lui dit d'une voix suppliante:

— Mademoiselle... ma bonne demoiselle, ah! je n'ai plus d'espoir qu'en vous!

De Brasse avait eu un mouvement pour qu'elle s'éloignât.

— Laissons-la, s'expliquer, dit Armand comme avec une intention secrète.

Et, sur son geste, le domestique disparut en refermant derrière lui la porte de saison.

— Qui donc êtes-vous? demanda Noémie en relevant la jeune mère.

— Vous ne me reconnaissez pas? répliqua celle-ci. Ah! je comprends, le malheur change... Il n'y a pourtant que quatre ans... Vous aviez été si généreuse envers nous... C'était le jour de mon mariage...

Ce dernier mot réveilla chez M^{lle} Van Leys un souvenir.

— Ah! fit-elle, Catherine...

— Oui! continua l'ouvrière, oui, Catherine la Rieuse, comme on l'appelait alors... et j'épousai un brave garçon, qui n'engendrait pas non plus la mélancolie... Vous savez, Mariol, l'un des premiers ajusteurs de l'usine. On ne pouvait lui reprocher que son penchant au plaisir... Dam! il était jeune, un peu fou... Tout portait à croire que la vie de ménage le rendrait plus raisonnable... Il m'aimait bien... Deux tourtereaux!... Nous étions si gentiment nichés, grâce à votre cadeau de noces, mademoiselle...

— Après? questionna doucement celle-ci.

— Il nous vint un premier enfant, reprit l'autre. Puis un second... Les enfants, ça coûte cher...

— Il me semble, fit observer Raoul, que c'est une raison pour le père de travailler double...

— Les journées n'ont pas quarante-huit heures! lui fut-il répliqué. Mon homme ne se dérangeait pas encore dans ce temps-là, c'est justice de le reconnaître... Je nourrissais, moi... je ne pouvais plus gagner d'argent... Mariol fit une chute et se

blessa... Un chômage d'au moins six semaines s'ensuivit... Voilà qui fait un trou dans le boursicot des petites gens!... Nos économies étaient épuisées... La gêne arriva...

— Mais, dit Noémie, mais il fallait vous adresser à moi, ma pauvre Catherine...

— Hélas! on ne vous voyait plus! répondit-elle... Ah! quand vous habitiez ici, quand vous y veniez encore, les malheureux avaient en vous, mademoiselle, comme une providence!... On ne se décourageait pas... On se disait: elle est là!...

Le regard d'Armand rencontra celui de Noémie, dont le visage se colora légèrement. Ce mot de reproche lui vint aux lèvres:

— Catherine, pourquoi ne pas m'avoir écrit?

— Le parce que ne se fit pas attendre:

— Mariol est fier, et moi je ne sais pas... je n'osais pas... Vous seriez-vous souvenue?... Il est des misères qu'il faut voir pour y compatir!...

Raoul lui-même fut touché de cet argument à l'appui du système de Trévelec, et qui le confirmait si bien à propos, par une preuve évidente.

— Est-ce que tu lui souffles des paroles? murmura-t-il en souriant.

Telle était aussi la pensée de sa cousine. De plus en plus attendrie, elle fit asséoir en face d'elle la femme de l'ouvrier; elle eut une caresse pour l'enfant, elle engagea sa mère à poursuivre.

— Une partie de nos meubles avaient été ven-

due, reprit-elle non sans un soupir de regret, et la gaieté, le bonheur semblaient être partis avec eux!... Je ne riais plus, je ne chantais plus... Je devenais moins soignée... Il ne nous restait qu'une chambre et pas attrayant du tout! C'est peut-être ma faute à moi, qui n'ai pas su le retenir... Les camarades d'autrefois l'entraînaient... Il y a tout autour des cafés où l'on boit l'oubli... On y perd en un soir la paye de la semaine... Hélas! comme samedi dernier... C'était de l'argent promis au propriétaire... Nous devions trois termes... L'huissier sort de chez nous... mes enfants seront demain dans la rue!...

Déjà Noémie avait ouvert sa bourse, elle en versa le contenu dans les mains reconnaissantes de Catherine.

— Ah! s'écria-t-elle, nous voilà sauvés!

— Pas encore! dit Armand, il nous faut relever le moral du chef de famille, s'il en est temps encore. Nous le surveillerons, d'ailleurs, nous le soutiendrons... Sa femme y peut beaucoup... Ils sont jeunes tous les deux... Pense-t-elle que, recouvrant le bien-être des premiers jours, son mari se corrigerait?

— Oh! j'en réponds! affirma-t-elle, il n'est pas méchant... il nous aime!

— Avec ça, de l'énergie et de la volonté!... Une malchance l'a fait déchoir... Qu'on lui tende la main, il se relèvera, comme vous dites, et pour ne

Hier mardi, tout le cortège officiel s'est mis en route dès la première heure pour Périgueux. Le général Campenon est reparti pour Paris.

L'AFFAIRE SAINT-ELME.

Nous croyons devoir revenir sur cet événement qui cause dans la presse une bien vive sensation.

M. Dorquet Saint-Elme, jeune homme de vingt-huit ans, s'établit l'année dernière en Corse pour y rédiger un journal radical, le *Sampiero*. M. Saint-Elme n'était pas sans quelque valeur; ancien élève de Saint-Cyr, il était officier d'infanterie quand il donna sa démission pour se lancer sur la mer orageuse de la politique. Radical et jeune, il attaqua les opportunistes avec une violence que nous ne voulons pas justifier, mais les opportunistes ne sont pas, eux non plus, des anges de douceur. Ses coups furent principalement dirigés contre le préfet, M. André de Trémontels, et les députés opportunistes Peraldi et Emmanuel Arène. La vivacité, l'inconvenance de sa polémique avaient une excuse. L'administration cherchait par tous les moyens à empêcher la publication de son journal, toutes les imprimeries d'Ajaccio refusèrent l'ordre de lui refuser leurs presses, et le *Sampiero* fut obligé de s'imprimer à Marseille.

Cet éloignement créait des difficultés nombreuses. Les correspondances envoyées par la poste étaient décachées, les articles interceptés. M. Saint-Elme se plaignait avec violence. Un soir, comme il rentrait chez lui, il fut attaqué par une bande d'opportunistes, armés de bâtons, qui l'accablèrent de coups en lui disant : « *Cela t'apprendra à écrire !* »

Le journaliste voulut se plaindre au préfet, qui refusa de le recevoir. Le lendemain soir, étant allé au café, il y rencontra ce fonctionnaire accompagné de son secrétaire général, M. Couzinet, cousin du fameux Constant; ces deux messieurs dégustaient « une consommation », tout en fumant un cigare exquis. M. Saint-Elme présenta ses plaintes; le préfet ne souffla mot; mais le buvetier, nommé Vivet, se précipita sur le journaliste, lui appliqua un vigoureux soufflet; le garçon de café se joignit à son patron, et le malheureux plumitif fut plumé... avec une barre de fer.

Que pensez-vous qu'il arriva ?

Le buvetier brutal fut jugé et puni ? Point du tout.

Le battu fut arrêté et jeté tout en sang dans une prison. Là, il fut mis au secret et y resta du 8 août au 14 septembre.

Puis, la justice — en Corse on appelle ça la justice — le traduisit à sa barre, et, le bandeau sur les yeux, le condamna à cinq mois de prison.

M. Saint-Elme, ayant fait appel, fut mis en liberté.

Le 3 janvier, comme il revenait du théâtre, il fut attaqué, au milieu d'une foule nom-

breuse, par quatre individus, qui le laissèrent pour mort sur la place.

Cependant, l'appel formulé par M. Saint-Elme vint, le 2 avril, devant la cour de Bastia; ici, cédant la parole à l'impartiale *Gazette des Tribunaux* :

« Un peu avant l'ouverture de l'audience, M. Saint-Elme est porté sur un fauteuil devant le banc de la défense: le rédacteur du *Sampiero* est dans un état effrayant; il respire à peine; sa jeune femme l'accompagne; elle soit d'un regard anxieux le malade et lui prodigue toutes sortes d'attentions.

« On est d'autant plus impressionné que la maladie de M. Saint-Elme est le résultat d'un ignoble attentat. Après l'arrêt du 3 janvier, M. Saint-Elme, se trouvant à Ajaccio, fut assailli par quatre individus qui l'assommèrent à coups de bâton et le laissèrent pour mort sur le pavé; c'était à deux pas de la préfecture, sur le cours Napoléon, au milieu d'une foule nombreuse.

« Depuis ce jour, M. Saint-Elme est alité et crache le sang; les médecins l'ont condamné; et les individus qui l'ont frappé et que tout le monde nomme à haute voix n'ont été l'objet d'aucune poursuite.

« Pendant la lecture du rapport, M^e de Montera demande la parole, et au nom de l'humanité, prie M. le président de vouloir bien procéder à l'interrogatoire de M. Saint-Elme, qui s'est évanoui plusieurs fois et ne saurait, sans danger, rester plus longtemps dans la salle. Il est aussitôt accédé à cette prière.

« Interrogé, le prévenu déclare d'une voix affaiblie s'en rapporter à ce qu'il a dit dans l'instruction et n'avoir rien à y ajouter.

« La séance est suspendue; on emporte M. Saint-Elme évanoui. »

La vengeance des opportunistes n'était pas satisfaite, il se trouva un magistrat pour s'acharner sur ce moribond; l'avocat général, M. Bissaud, s'exprima ainsi :

« L'état dans lequel est Saint-Elme ne saurait lui attirer la pitié de ses juges; les violences exercées sur lui, l'instruction l'a démontré, ont été légères (Bruit). *Saint-Elme a reçu la leçon qu'il méritait.* (Vives protestations.)

« M. Vivet (le buvetier), en souffletant Saint-Elme, a été correct; il n'a pas excédé les droits de la légitime défense, il a rappelé le prévenu au sentiment de l'honneur. Le sang constaté sur ses vêtements provient de la violence du soufflet. Il se pourrait bien qu'il jouât aujourd'hui une comédie; d'ailleurs les médecins qui le soignent physiquement et politiquement sauront le guérir. »

Telle est la magistrature épurée. Elle loue les auteurs d'une criminelle agression, et accable de ses sarcasmes leur victime expirante! M. Saint-Elme ne jouait pas la comédie, il en a donné une preuve sans réplique: il est mort!

Si coupables qu'aient pu être les excès de plume du journaliste, ils ne sont rien en

comparaison de l'effroyable insulte faite à la justice par un magistrat.

Cette triste affaire ne préoccupe pas seulement la presse, le gouvernement en est ému.

M. André de Trémontels, préfet de la Corse, a eu lundi à ce sujet une longue conférence avec le ministre de l'intérieur.

De son côté, le ministre de la justice aurait envoyé au procureur général de Bastia l'ordre de commencer immédiatement l'instruction relative aux faits pouvant se rattacher à la mort de M. Saint-Elme.

ÉTRANGER

ITALIE. — On télégraphie de Rome au Français :

« Le Pape va publier, dit-on, très-prochainement une encyclique contre les tendances révolutionnaires et antisociales que le naturalisme propage et que la franc-maçonnerie veut mettre en pratique. Léon XIII recommandera comme remède efficace l'enseignement religieux, et l'organisation des associations ouvrières et des sociétés de bienfaisance.

« Il n'est pas exact que M. de Bismark ait offert Jérusalem au Souverain Pontife, mais il est vrai que le prince de Lichtenstein a mis sa principauté à la disposition de Léon XIII.

« On remarque les fréquentes entrevues du ministre du prince de Monaco avec le cardinal Jacobini. »

ANGLETERRE. — Les arrestations. — Nous avons parlé des arrestations d'Irlandais qui viennent d'être opérées en Angleterre. Cette affaire préoccupe beaucoup l'opinion qui la rattache à tous les crimes politiques commis depuis quelques années en Irlande et en Angleterre.

Le nommé Daly se cachait à Birkenhead sous le nom de Deuman. Il a été arrêté vendredi. On a trouvé en sa possession trois machines infernales et plusieurs bouteilles dont le contenu serait de la nitro-glycérine.

Daly a habité Birmingham pendant ces six derniers mois. Il a été constamment l'objet d'une stricte surveillance de la police et des autorités. On a des raisons de croire que Daly est un des principaux émissaires du parti dynamiteur irlandais.

La police croit avoir des preuves que Daly est complice de l'explosion de la gare Victoria. Les machines sont identiques à celles qui ont été découvertes dans les diverses gares de Londres.

Samedi, Daly a comparu devant le tribunal de police de Liverpool.

L'affaire a été remise à huitaine.

Le nommé Egan, chez qui Daly habitait, a été aussi emprisonné.

D'autre part, le féniain Fitzgerald, dont nous avons, il y a quelques jours, annoncé l'arrestation à Londres, a été emmené à Sligo (Irlande) pour y comparaître devant le tribunal sous l'inculpation de complicité

dans une conspiration ayant pour but l'assassinat de plusieurs personnes.

D'après un bruit très-accrédité en Angleterre, ce serait Fitzgerald qui aurait dénoncé Daly.

CHINE. — Une crise a éclaté au sein du gouvernement chinois au sujet de la question du Tonkin. L'impératrice a publiquement dégradé cinq membres du conseil privé, y compris le prince Kong, à cause de leur négligence et de leur manque d'énergie. Ils ont été privés de toutes leurs dignités et de tous leurs honneurs.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, le 14 avril 1884.

Sur notre place, ce sont toujours les mêmes tendances qui prédominent. Cependant on ne saurait rester absolument indifférent en face des ventes qui se produisent à chaque nouvelle avance des cours. Il y a là pour la spéculation un avertissement salutaire dont elle devrait profiter vraisemblablement. On invoque que nous sommes à la veille des fêtes de Pâques et que les spéculateurs sérieux sont absents, mais qu'ils reviendront. Cela est vrai, mais les baissiers travaillent de leur côté, et il pourrait bien arriver qu'ils aient raison de la résistance qu'on leur oppose aujourd'hui.

Le marché de nos rentes a révélé aujourd'hui quelques hésitations qui ont nu à la hausse générale de la cote.

Le 4 1/2 0/0 s'est inscrit à 108.22. Le 3 0/0 perpétuel est resté à 77.10. L'amortissable a fait 78.12 en clôture.

La situation excellente et de plus en plus considérable qu'acquiert dans le monde des affaires le Crédit Foncier, amène sur le marché des titres de cette société des achats considérables.

On a coté 1,300 samedi dernier, et certes, qu'à ce cours même, les acheteurs ont encore devant eux une large marge de hausse à acquérir et partant de bénéfices à réaliser.

Sous le rapport des dividendes, il est peu de valeurs pouvant rivaliser avec le Crédit Foncier; à chaque exercice on constate une progression persistante du dividende, les cours doivent donc forcément suivre.

Les obligations de cette société sont les titres que la petite épargne recherche avec empressement et dans lesquels elle a le plus de confiance. Aussi les cours des Obligations Foncières 1879 et 1883 gagnent-ils plusieurs points chaque jour.

En dehors des valeurs ci-dessus, le reste ne vaut guère qu'on s'y arrête.

Toutefois nous regrettons vivement que le public semble s'attacher aux mouvements de la Banque Franco-Egyptienne, sous le fallacieux prétexte que la concession de la Banque de Tunisie sera pour elle une source abondante de revenus. Craignons avant tout que la Banque-Egyptienne, aidée des hautes influences dont elle est dotée, ne cherche à faire main basse sur les capitaux de l'épargne; nous conseillerons à ces derniers de rester cachés quelque temps encore et d'attendre de meilleures occasions.

Puisque nous sommes sur le chapitre de la Banque Franco-Russe etc., disons un mot de la Banque Franco-Russe en ce moment un nouveau directeur, mais où les bénéfices semblent s'évanouir comme par enchantement; grâce au grand récompteur qui vient d'arriver, on espère obtenir de grands résultats, et qui sait même si ce secours arrive à temps et si dans quelque temps la Banque Franco-Russe ne sera plus qu'un souvenir; — c'est ce que nous saurons prochainement.

Terminons en constatant la bonne tenue de nos chemins français: du Midi à 1,190, et du Nord à 1,715.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. Boisson, ancien magistrat, a été nommé juge suppléant au tribunal de première instance de Saumur, en remplacement de M. Blouère, démissionnaire.

M. Bernet, ancien juge de paix de Jarnage, a été nommé juge de paix du canton de Montreuil-Bellay, en remplacement de M. Macé.

Le *Journal officiel* nous apporte la nouvelle de la révocation de M. Macé, juge de paix de Montreuil-Bellay.

Nous ne nous occuperions pas, dit l'*Anjou*, de ce triste individu, si nous n'avions à faire remarquer qu'il a été le principal promoteur des mesures prises par le gouvernement contre la Caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse d'Angers. C'est lui qui, à propos d'un pensionnaire décédé à Montreuil-Bellay, l'abbé Mollet, avait écrit lettre sur lettre pour mettre en défaut la comptabilité du Conseil d'administration. On sait combien il a été facile à M. l'abbé Thibault, dans sa réponse au *Voltaire*, de rétablir la vérité altérée par les prétendus calculs de M. Macé. Et voilà ce zélé dénonciateur qui disparaît un beau

plus broncher désormais... C'est un de ces braves cœurs auxquels les leçons profitent... Ah! si nous nous retrouvions au-dessus de nos petites affaires... s'il avait un autre intérieur... tenez! une de ces maisonnettes dont il parle souvent... Il a fait son apprentissage à Mulhouse...

— De plus fort en plus fort! interrompit Raoul, comme ça se rencontre!

— Ça se rencontre toujours quand on veut le bien, dit Armand. Dieu se met de la partie.

Puis, s'adressant à la fille de Van Leys :

— N'est-ce pas aussi votre sentiment, mademoiselle?

Elle répondit avec une profonde émotion :

— Oui!... Dieu!... qu'il nous vienne en aide!

Tu m'entends, Catherine, ton rêve se réalisera...

Patience!... Nous allons en construire ici, des habitations pareilles... La première, la mienne, elle sera pour vous...

— Chut!... fit l'auteur du projet, n'ébruitons rien d'avance... et que madame Mariol n'en dise rien à personne, pas même à son mari... Nous en referons un bon mari, un bon père, un bon ouvrier...

— Ah!... s'écria Catherine, vous me remettez du sang dans les veines!... De qui parlerais-je?

Tout ce que j'ai compris, c'est que la demoiselle nous reprend sous sa protection... c'est que je n'ai plus à craindre pour mes chers petits qui,

chaque soir, prieront pour leur bienfaitrice!... Tu m'entends, Petit-Pierre (c'était celui qu'elle portait dans ses bras)? il faudra bien l'aimer... Baise-lui la main... C'est notre bon ange!... Ah! la voilà donc revenue!... J'aurai maintenant espoir et courage!...

Elle était folle de joie, pleine de confiance... une toute autre femme que celle qui venait d'entrer tout à l'heure. Elle sortit, reconduite et calmée par Armand, qu'elle remerciait à son tour.

Quand il se retourna, quand il revint vers Noémie, ce fut pour remarquer avec satisfaction que le même changement venait de s'accomplir en elle. Ce n'était plus la jeune fille accablée, découragée, détachée de la vie... Elle se redressait, souriante et résolue, le regard brillant, des couleurs sur la joue. Une métamorphose! une résurrection!...

— C'est pour moi surtout, dit-elle, que la leçon ne sera pas perdue!... J'ai compris qu'on n'a pas le droit de s'abandonner, ni d'abandonner les autres, quand la fortune vous impose le devoir de les secourir!... Oh! sainte charité, tu ne profite pas seulement au pauvre qui te reçoit, mais encore plus au riche dont le cœur s'ouvre à tes inspirations!... Consoler un chagrin, guérir une misère, mais c'est se guérir et se consoler soi-même! Catherine me devra moins que je lui devrai... N'est-ce pas grâce à elle qu'un sang plus généreux circule aussi dans mes veines?... Je puis faire du

bien, je vivrai... Je veux vivre!

Ce noble élan d'une âme chrétienne fut applaudi tout à la fois et par les deux jeunes gens et par le vieillard qui venait de repaître sur le seuil. Van Leys avait entendu les derniers mots; il sollicitait une explication.

Sa fille courut à lui, l'embrassa, le guida vers un fauteuil et, dès qu'il y fut assis, s'agenouillant à ses pieds :

— Pardonnez! lui dit-elle dans toute l'effusion de son cœur, pardonnez-moi d'avoir douté de l'avenir!... J'allais faillir à la mission que je dois à vos bontés, mon père!... Plus d'isolement!... Plus de faiblesse!... On est fort quand on s'unit pour une œuvre utile et féconde comme celle que j'entrevois à présent!... Ne demandiez-vous pas ce qui venait d'avoir lieu? Écoutez! écoutez-moi!...

Et vive, enthousiaste, impatiente de réaliser son idéal, elle lui raconta l'histoire des époux Mariol et de leurs enfants, les desseins formés pour le salut de cette famille... une première infortune à conjurer!... Combien d'autres ne se présenteraient-elles pas!... Il n'y avait qu'à chercher, à vouloir!... On n'aurait plus le temps de s'attrister!... On ferait des heureux, on serait heureux!...

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

matin de Montreuil-Bellay, laissant derrière lui une situation dont ses créanciers auront à apprécier la gravité. Puis, à six semaines de là, c'est le Journal officiel qui se charge d'apprendre aux habitants de Montreuil-Bellay quelle autorité financière ils possèdent au milieu d'eux.

Il faut avouer que M. Martin-Fouillée n'a pas la main heureuse dans le choix de ses agents, il ne met pas non plus beaucoup d'ardeur à récompenser leur zèle. La sollicitude de M. Macé pour les intérêts des pensionnaires de la Caisse de secours ne lui aura pas porté bonheur, comme d'ailleurs elle ne devait rien ajouter à sa réputation de comptable.

Le Journal officiel ne dit pas ce qu'est devenu M. Macé. Il faut croire que ce magistrat, moins heureux que M. Benoist, est définitivement perdu.

LES GRANDES MANŒUVRES.

Les grandes manœuvres qui devaient avoir lieu cette année près de Segré, auront lieu près de Chemillé.

Conformément à la loi, la prochaine session des Conseils généraux s'ouvrira lundi prochain 21 avril.

L'Anjou a reçu communication de la note suivante :

L'infatigable énergie, la science profonde et l'éloquence merveilleuse avec lesquelles M^r Freppel défend partout et chaque jour les droits de l'Église et les libertés du peuple chrétien ont conquis à notre illustre évêque l'admiration du monde entier.

Les catholiques angevins veulent, à l'occasion même des récentes et injustes attaques dont il vient d'être l'objet, témoigner au vaillant prélat toute leur reconnaissance et tout leur respect.

Nous donnerons dans quelques jours les noms des membres du Comité qui vient de se former pour offrir à Sa Grandeur une crose pastorale, symbole de l'autorité sous laquelle les catholiques sont toujours prêts à s'incliner.

Les souscriptions sont reçues dès à présent aux bureaux de l'Anjou, et chez MM. Germain et G. Grassin, et Henry Briand, libraires, rue Saint-Laud.

M. Porché, rue Saint-Martin, n° 5, veut bien se charger de centraliser le montant des souscriptions et recevoir les mandats qui lui seraient adressés du dehors.

LES RÉCOLTES.

M. A. Bouchard commence en ces termes, dans le Journal de Maine-et-Loire, un article sur la situation des récoltes dans notre département :

Nous avons été quelque peu surpris de trouver dans le Journal officiel, voilà tantôt un mois, le département de Maine-et-Loire classé dans le tableau de la situation des récoltes avec la note assez bien.

Les renseignements qui peuvent avoir motivé cette appréciation doivent être complètement étrangers au département de Maine-et-Loire, ou il doit y avoir une erreur de pointage de la part du rédacteur du Journal officiel, car depuis bien longtemps nous n'avions vu la récolte des céréales aussi bien préparée.

Pour trouver que les récoltes de la vallée de la Loire, par exemple, sont assez bonnes, il faut ne pas les avoir vues, car elles sont tout simplement splendides. Mieux que cela, l'aimable température que nous n'avons cessé d'avoir pendant l'hiver, et qui se prêtait si bien à faciliter tous les travaux des champs, pouvait faire traîner le développement rapide des mauvaises herbes dans les blés; fort heureusement les emblavures sont restées relativement propres et les sarclages y sont faciles.

Dans les autres terres, les blés sont toute proportion gardée, aussi beaux que ceux des vallées.

Si la floraison se fait dans des conditions convenables, l'Anjou aura cette année une récolte qui fera époque dans ses fastes agricoles, et peut-être alors les fermiers pourront-ils trouver quelques bénéfices sur la quantité....

Un de nos compatriotes, M. Mauriceau, de Saint-Lambert, arrondissement d'Angers, vient de décéder à Asnières (Seine), revêtu de l'écharpe municipale.

De mœurs simples, comme le voulait d'ailleurs son éducation, M. Mauriceau eut le tort grave de se laisser entraîner par le parti de l'exagération et de l'impétuosité, et d'oublier surtout qu'il était maire d'une ville mieux pensante que lui quand, l'an dernier, il eut la faiblesse d'accepter de son parti la présidence d'un déjeuner gras le Vendredi-Saint.

Or, il vient d'être frappé de mort apoplectique le Vendredi-Saint de cette année.

Nos lecteurs en conclueront ce qu'ils voudront.

Les Tablettes d'un Spectateur croient savoir que plusieurs maires de Maine-et-Loire ont refusé de placarder l'affiche ministérielle concernant le texte de la déclaration d'abus prononcée par le Conseil d'État contre M^r Freppel.

L'Annuaire Général

DES CENT MILLE ADRESSES DE MAINE-ET-LOIRE.

M. Pointeau nous a apporté cet étonnant volume qu'il nous avait prié de vouloir bien annoncer l'année dernière. — Le travail à faire était un vrai travail d'Hercule, et ceux-là même qui en acceptaient si volontiers le principe et l'idée ne pouvaient raisonnablement s'attendre à un résultat aussi prompt.

Cependant, voici le volume. Il est sorti des presses de l'Imprimerie Block, Le Gars et Ménard, de Nantes, et son plus grand tort assurément, pour son apparition, est de se vendre au prix de 25 fr.

Mais combien de renseignements et combien d'adresses, pour ce prix-là! Tous les intérêts industriels, commerciaux et autres ne pourront plus se passer de l'Annuaire édité par M. Pointeau. — Ne vous y trompez pas, en effet, ce livre contient à peu près toutes les adresses auxquelles se peut recommander les divers intérêts qui s'agitent autour de nous. Toutes les communes de notre département s'y trouvent représentées, et pour savoir à qui s'adresser dans chacune de nos 384 communes, il suffit d'ouvrir l'Annuaire pour trouver le nom du représentant de l'industrie, du commerce ou de la Société avec lesquels vous désirez vous mettre en rapport.

C'est un vrai vade mecum départemental pour quiconque a intérêt de connaître le personnel administratif, social, industriel et commercial du département.

A coup sûr, l'ouvrage a été fait trop vite pour être parfait. Ce n'est qu'une 1^{re} édition, à laquelle il conviendra d'ajouter ou de retrancher beaucoup. Mais c'est la première édition d'un Annuaire départemental dont la confection régulière va s'imposer à tous désormais, parce que tous les intérêts administratifs, commerciaux et autres seront d'accord à bref délai pour doter le département d'un répertoire aussi précieux.

Nous félicitons M. Pointeau de l'initiative hardie qu'il a prise, à ses risques et périls. Quelles que soient les critiques qui s'attaquent à cette première édition de son Annuaire départemental, l'œuvre restera, et les besoins de chacun l'amélioreront et le compléteront au point d'en faire un livre nécessaire pour tous et un exemple à suivre pour tous les départements.

Il serait à désirer que, pour une œuvre de cette importance, qui doit servir également aux diverses administrations publiques et aux particuliers, le Conseil général de Maine-et-Loire la prit sous son patronage et lui volât quelque allocation. Nous croyons du reste que c'est le projet de quelques-uns des conseillers d'en faire la proposition, et nous avons bon espoir qu'elle sera favorablement accueillie.

Un accident très-grave est arrivé, à Marennes, le 9 avril. La voiture publique partant de Rochefort à une heure, avec neuf voyageurs de plus que le règlement ne l'autorise, s'est renversée à Brouage.

M. X..., contrôleur à Libourne, a eu la jambe cassée; M. X..., avoué à Civray, a eu le pied foulé; le sous-préfet de Marennes a eu le pouce ébîlé.

Une fois la voiture renversée, les chevaux se sont emballés, mais ils ont été arrêtés par des militaires.

DEUX POIDS ET DEUX MESURES.

On sait que M. le préfet de la Mayenne a refusé dernièrement l'autorisation de transporter à Solismes la dépouille mortelle d'un frère bénédictin décédé sur son département. Seule la haine de la religion a pu dicter ce refus. En effet, quelques jours plus tard, le même préfet autorisait, non après vingt-quatre heures d'hésitation, mais immédiatement, la translation d'un enfant de deux ans et demi du département de la Mayenne dans celui de la Sarthe.

O justice, ô égalité républicaines, que vous êtes dignes d'admiration!

(Union de la Sarthe.)

NANTES.

Lundi soir, au départ du train de La Roche-sur-Yon, le nommé Benjamin-Constant Leroux, âgé de 37 ans, charpentier, demeurant rue Fouré, s'est précipité volontairement sur la voie, à une cinquantaine de mètres de la gare de l'État, et a été broyé par les roues. La mort a été instantanée. Ce malheureux, affecté outre mesure par une contrariété sans importance, avait résolu d'en finir avec la vie. Il avait fait connaître cette funeste détermination dans un billet qu'il avait écrit dans la journée et où il faisait ses adieux à sa femme et à sa famille.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 15 avril.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 17 » à 18 »	9 50 à 10 »	9 » » »
Saumur, 18 » » »	9 » » »	9 » » »
Baugé, 18 25 » » »	9 » » »	9 » » »
Segré, 18 » » »	9 » » »	9 » » »
Beaupréau, 17 75 18 » »	9 50 » »	9 » » »
Montlaucon, 17 75 18 » »	8 50 » »	8 » » »
Montreault, 17 50 » » »	8 » » »	8 » » »
Chemillé, 17 50 18 » »	8 50 » »	9 » » »
Champloceaux, 18 » » »	9 50 » »	9 » » »
St-Flor-le-Vieil, 18 » » »	9 50 » »	9 » » »
Vihiers, 17 » » »	8 » » »	8 50 » »
Brissac, 17 » » »	8 » » »	8 50 » »
Chalonnnes, 18 » » »	9 » » »	9 » » »
Doné, 18 » » »	8 70 » »	8 » » »

A Nantes, les blés américains disponibles, de 23 » à » » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 18 25 à 19 » les 80 kilos.

Sommaire du Jeune Age illustré, n° 172, samedi 12 avril 1884.

Histoire d'un bossu, continuation d'un roman extrêmement pathétique. Courrier des enfants sur les nouvelles curiosités des représentations de l'Hippodrome: chevaux mexicains se passant le mouchoir; ânes savants; chiens se faisant mutuellement sauter à la corde, etc. Calendrier du Jeune Age. Notice sur l'ancienne Espagne, à l'occasion de Sainte-Hermenigilde. Belle gravure. La Mosquée d'Omar, suite de la description de ce célèbre monument et de la fameuse roche de Sakbrah. Légende relative à ce rocher. Grande gravure représentant la crypte sous le Sakbrah. Petite pièce de vers, anecdote, problèmes et combinaisons amusants. Abonnement: un an, 10 fr., chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères: un numéro 15 centimes.

La 2^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff.

Elle continue l'étude sur la Prusse Rhénane. Climat, productions naturelles et agriculture, industrie et commerce, division administrative et politique, instruction, population, culte, langage, organisation judiciaire, histoire, statistique, aperçu spécial au district de Düsseldorf, telles sont les matières comprises dans cette seconde série.

Quatre gravures: vue de Düsseldorf, forts de Wesel, Hôtel-de-Ville de Wesel, Andernach et enfin une carte de la province Rhénane.

La 2^e série du Dictionnaire des Communes de France, cet annexe si intéressant de LA FRANCE ILLUSTRÉE, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 9 avril 1884.

Rêve d'hiver, 1 gravure, par H. Martin-Dairvaux. Chronique parisienne, par Alcide. Chronique générale de la Semaine. La Chine méridionale (suite), 3 gravures. Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 7 gravures, par Marc Twain.

Courrier théâtral, par Gabriel Levasnier.

Bibliographie.

Sphinxiana.

La Semaine financière, par J. Belletrud.

Abonnement: Un an, 18 fr.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1876 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Théâtre de Saumur.

Représentations Littéraires et Artistiques de France et de l'Étranger.

A. DELÉTRAZ, directeur-administrateur.

DIMANCHE 20 avril 1884,

Par autorisation spéciale de M. F. COPPÉE

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

M^{me} MÉA

Pensionnaire du théâtre national de l'Odéon,

M^{lle} JANE MÉA, — M. LACROIX, du Vaudeville, — M^{lle} CHAMBLY, de la Gaîté, — M. DUPARC, de l'Odéon, — M. MENDASTI (Historique), — M. PRIKA (Gymnase), — M. LAFERTE (Odéon), — M. LIVRY (Vaudeville), — M. BAR (Châtelet), — MM. ADALBERT, RIVIEL et DUCLOS.

L'immense succès actuel de l'Odéon

SEVERO TORELLI

Pièce nouvelle en 5 actes,

De M. François COPPÉE.

M^{me} MÉA jouera le rôle de Donna Pia.

M^{lle} Jane MÉA (spécialement choisie par l'auteur) celui de Severo Torelli.

Nous donnerons, comme d'habitude, le programme complet.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

COMBIEN DE MAUX DONT ON IGNORE LA CAUSE! Nous souffrons de partout le corps, les idées sont noires, nous sommes découragés, l'appétit est capricieux, le sommeil n'apporte pas le repos, les yeux perdent leur éclat, la peau son velouté! Un traitement succède à l'autre sans que nous en soyons soulagés. Ecartez la cause, la guérison s'en suivra. La Tisane américaine des Shakers, et les Pilules, en rétablissant les fonctions de l'estomac, le ramène à son état normal; le sang se purifie; le foie sécrète régulièrement; la vue, les selles deviennent normales; la vigueur revient avec la santé. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt principal: FANYAU, pharmacien à Lille.

PRENEZ GARDE.

On imite le VÉRITABLE SIROP DE BOGHET IODÉ de BERTRAND aîné, le meilleur de tous les dépuratifs, le seul réellement efficace contre les altérations et les impuretés du sang et des humeurs; dartres, boutons, démangeaisons, migraines, névralgies, étourdissements, constipation, manque d'appétit, dépôts d'humeurs, de lait, etc.; — goitres, glandes, plaies, abcès, rhumatismes et douleurs en général. Exiger la signature BERTRAND aîné, 40 ANS DE SUCCÈS. Notice gratis. Flacons 2.50, 5 fr.; franco en ajoutant 0.75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND aîné, HANTZNER, succ., 21, place Bellecour, Lyon. — Dépôt à Saumur: pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur, Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE
D'UN BEAU MOBILIER

Pour cause de départ.

Le DIMANCHE 20 AVRIL 1884, à midi, dans une maison située à Montreuil-Bellay, rue de la Porcherie, il sera procédé, par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques d'un beau et riche mobilier garnissant cette maison.

On vendra :

Un meuble de salon, un magnifique piano en ébène presque neuf, sortant de chez Gaveau, à Paris, tables, chaises, fauteuils, guéridon, coiffes, matelas, armoire à glace, plusieurs lits, tableaux, glaces, pendules, garnitures de cheminées, vaisselle, linge, draps ;

Dictionnaire universel de Larousse, en 16 volumes ;

Vins en bouteilles, de Bourgueil et autres crus. — Une voiture, bois de chauffage, bouteilles vides et divers autres objets, le tout en parfait état.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A LOUER
PRÉSENTEMENT

ou pour la Saint-Jean

MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 40.

Composée d'un magasin, d'une salle à manger, trois chambres, cave et grenier.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, à M. COIGNARD, et à M^{me} veuve RICHARD, rue de la Marine.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 4 mai 1884, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon.

LE

Château de la Trochoire

Situé commune de Couziers, et par extension sur celles de Candes et Saint-Germain, canton de Chinon, au confluent de la Vienne et de la Loire, et consistant en :

CHATEAU, nouvellement restauré, avec chapelle, écuries, remises, vastes caves en roc, bâtiments d'exploitation, cours, beau parc bien ombragé entouré de murs, terres labourables, vignes, prés et bois, le tout d'une contenance de 22 hectares environ. — Vue splendide, Chasse et Pêche.

Mise à prix : 60,000 fr.

S'adresser à M^{es} CHAUMIER, notaire à Chinon, et MADRICE, notaire à Lernoé. (228)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon ;

Au 2^e, deux chambres à coucher, au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine ; diverses servitudes ; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 5.

S'adresser à M^e AUROYER, notaire, ou à M. GROSOURDY, à Fontevraull.

OCCASION

A VENDRE un superbe Ameublement de salon, provenant d'un Château des environs et se composant de :

1 canapé, 4 fauteuils, 4 chaises, le tout en parfait état et garni en vieille tapisserie.

S'adresser, pour traiter et pour visiter ces meubles, chez M. BRILLOUIN, tapissier, 12, rue de Lorraine, où ils sont en dépôt. (267)

Ouverture du Vert

De la grande prairie

L'ILE PONNEAU

Dite île l'Abbé ou île Grelet.

S'adresser, sur la prairie, au garde FOURNEAU, ou à M. PICHARLES, marchand, rue d'Orléans, et M. LECUIT, boulangier, sur les Ponts.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NESTOUR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

A L'ABELLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille.

S'adresser chez M^e VINCENT, 16, rue du Pressoir-St-Antoine, Saumur.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande place pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. Louis PEANNE, à Bourgueil (Indre-et-Loire).

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Pucès, Pour, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UX, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme cocher ou jardiner et la femme comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

L'Assassinat du Pont-Rouge

Par CHARLES BARBARA.

UN DRAME A TROUVILLE

Par Alfred de BRÉHAT.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 AVRIL 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 1/2 %	76 95	76 80	Est	758 25	753	Obligations			Gaz parisien	518 75	518 45
3 % amortissable	78	78	Paris-Lyon-Méditerranée	1267 50	1265	— 1865, 4 1/2 %	516	510	Est	357 50	356
3 % (nouveau)	78 15	76 87	Midi	1187 50	1185	— 1869, 3 %	403	404	Midi	365 1/2	364
4 1/2 %	106 25	106 20	Nord	1718 75	1717 50	— 1871, 3 1/2 %	393	392	Nord	368 25	367 50
4 1/2 % (nouveau)	108 20	107 95	Orléans	1295	1290	— 1875, 4 %	520	510	Orléans	365	364
Obligations du Trésor	512	512	Ouest	800	805	— 1876, 4 1/2 %	518	510	Ouest	365 50	364
Banque de France	4980	4970	Compagnie parisienne du Gaz	1465	1457 50	Bons de liquid. Ville de Paris	539	530	Paris-Lyon-Méditerranée	370	370
Société Générale	485	482 50	Canal de Suez	2035	2027 50	Obligations communales 1879	442 50	443	Paris-Bourbonnais	364	365
Comptoir d'escompte	945	975	C. gen. Transatlantique	496	487 75	Obligat. foncières 1879 3 %	449 50	450	Canal de Suez	570	570
Crédit Lyonnais	577 50	570				Obligat. foncières 1883 3 %	349 50	349 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1295	1292 50									
Crédit mobilier	340	337 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir,
2 — 32 — —
7 — 15 — — express.
10 — 36 — — omnibus, (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

2 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié à partir du 7 avril 1884)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Saumur... (départ)	6 05	7 45	9 15	3 50
Chacé-Varrains	6 15	7 54	9 08	4 08
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	8 02	9 15	4 24
Montreuil-Bellay... (arrivée)	6 39	8 16	9 28	4 42

MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay... (départ)	6 50	9 45	1 52	5 04	8 30	11 04
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 06	10 10	2 08	5 20	8 46	11 20
Chacé-Varrains	7 14	10 26	2 16	5 28	8 54	11 28
Saumur... (arrivée)	7 26	10 39	2 28	5 40	9 06	11 38

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Mixte soir.
Saumur... (départ)	6 05	3 50
Montreuil-Bellay	6 43	4 59
Lernay	7 02	5 18
Brion-sur-Thouet	7 14	5 30
Thouars... (arrivée)	7 29	5 35

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte soir.
Thouars... (départ)	5 40	7 45
Brion-sur-Thouet	5 58	8 03
Lernay	6 07	8 12
Montreuil-Bellay	6 50	8 30
Saumur... (arrivée)	7 26	9 06

MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil... (départ)	7	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 33
Arçay	8 34	3 4	9 49
Mirebeau	9 27	3 54	10 48
Neuvillé	9 57	4 24	11 17
Poitiers... (arrivée)	10 32	4 56	11 54

POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers... (départ)	5 50	12 50	6 10
Neuvillé	6 28	1 29	7 09
Mirebeau	6 55	1 57	7 36
Arçay	7 50	2 53	8 10
Loudun	8 42	3 30	9 10
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 31	10 36

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.